



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME

Reconnue d'utilité publique  
Agréée ministères des sports et du tourisme



## **Amicale Cyclotouriste d'Ille-et-Rance**

ACIR - Mairie - 35190 TINTENIAC

[acir35.tinteniak@gmail.com](mailto:acir35.tinteniak@gmail.com)

<https://www.velo-tinteniak.fr/>



Comité Départemental  
de Cyclotourisme  
d'Ille-et-Vilaine

Tinténiac, le 28 décembre 2023

## **Compte-rendu du Conseil d'Administration du lundi 11 décembre 2023**

Présents : Henri Guillard, Guy Champalaune, Alain Gaboriau, Gérard Le Gall, Bernard Moubèche, Jean Claude Paboeuf, Marie-Odile Lozé, Marie-Claude Chevalier, Michel Delaunay, Daniel Chevalier, Evelyne Rescamp, Jean Yves Rébillard, Jean Claude Guéro, Claude Giroux,

Excusés : Daniel Duclos, Daniel Feudé, Yvon Guédé

Absents :

### **Ordre du jour** :

- élection du bureau
- programme d'activité 2024
- participations et dons
- questions diverses

Gérard ouvre la séance et souhaite la bienvenue à Jean Claude Guéro et Claude Giroux, nouveaux administrateurs. et remercie l'ensemble des membres du conseil d'administration de leur engagement pour cette nouvelle année.

Conformément au statut de l'association, le CA réélu lors de l'assemblée générale du 21 novembre doit procéder à l'élection d'un nouveau bureau.

Seront ensuite évoqués les autres questions inscrites à l'ordre du jour.

### **1- Election du bureau**

- Président : 1 candidat : Gérard Le Gall, réélu à l'unanimité
- Vice-président : 1 candidat : Guy Champalaune, réélu à l'unanimité moins une abstention
- Secrétaire : 1 candidat : Henri Guillard, réélu à l'unanimité moins une abstention
- Secrétaire-adjoint : 1 candidat : Yvon Guédé, élu à l'unanimité
- Trésorier : 1 candidate : Evelyne Rescamp, réélue à l'unanimité moins une abstention
- Trésorier-adjoint : 1 candidat : Jean-Claude Paboeuf, réélu à l'unanimité

Quatre membres supplémentaires sans fonctions particulières : Marie-Odile Lozé, Daniel Duclos, Jean Yves Rébillard et Bernard Moubèche (qui remplace Alain Gaboriau qui ne souhaite plus faire partie du bureau) sont élus à l'unanimité.

Le secrétaire informera la préfecture de la composition du nouveau CA et du bureau.

Jean-Yves sera le correspondant sécurité de l'ACIR auprès de la FFCT

## **2- Dons et participations**

Vu le résultat financier très positif du Paris-Brest-Paris (+ de 20 000€), Gérard propose de réfléchir à l'utilisation de ces moyens financiers.

Depuis 2019, l'ACIR participe pour 30% à l'achat des tenues cyclistes et prend en charge 50€ par famille et par séjour organisé par les instances fédérales. Des dons de 150€ à 200€ sont réalisés occasionnellement, sans règle bien établie, pour des œuvres humanitaires.

En 2021 et 2022, 2 exercices non impactés par l'achat de tenues, les budgets ont été déficitaires respectivement de 1600€ et 1900€. L'ACIR disposerait donc d'un budget annuel de 4000€ à 5000€ environ jusqu'au prochain Paris-Brest-Paris, selon les réserves à prévoir pour la prochaine édition.

Cette année, la participation au repas de l'AG a été sensiblement augmentée de 10€ à 26€, soit une dépense supplémentaire de près de 1000€. Une sortie des familles et un court séjour sont également envisagés. L'augmentation du nombre d'adhérents conduira à une augmentation du coût des tenues et certainement des participations aux séjours. Des incertitudes demeurent aussi sur la participation de l'ACP, tant sur le montant de remboursement des frais que le partage du résultat final.

Dans l'attente du bilan définitif, il est décidé :

- Le maintien des participations à 30 % du prix d'achat pour les tenues cyclistes
- Le maintien de la participation de 50€ par famille et par séjour
- De fixer à 200€ la participation aux participants au Paris-Brest-Paris
- De fixer à 1050€ (350€ x3) le montant global des dons aux œuvres caritatives : Téléthon, recherche contre la mucoviscidose et le cancer.

Les marcheurs qui ne bénéficie pas du maillot offert lors de l'adhésion au club sont invités à proposer l'acquisition d'un équipement spécifique : cape, casquette, sac...

## **3- Programme d'activités 2024**

- Galette : le vendredi 19 janvier, le 26 les mardis, selon la disponibilité de la salle  
*(Vu après la réunion : le samedi 16 janvier, seule date disponible en janvier et février)*
- 12-18 mai : semaine du CODEP à Semur-en-Auxois. Inscriptions demandées pour le 15 décembre.
- 28 mai-2 juin : Ensemble à vélo- Paris 2024 -inscriptions directes au CODEP.
- 9 juin : rando Bords de Rance (jour d'élection)
- 12-16 juin : Ardéchoise
- 29 juin-6 juillet : semaine européenne (Portugal)
- 20-28 juillet : semaine fédérale à Roanne
- 7 8 décembre : Téléthon

Le calendrier départemental n'est pas publié à ce jour.

Un week-end vélo/rando sera programmé en juin ou septembre, à Guerlédan ou Erquy selon disponibilités.

La sortie des familles sera programmée en fonction de la date retenue.

Les randonneurs proposeront des sorties à la journée à partir du printemps.

## **4- Questions diverses**

- Licence vélo : 48 dossiers en instance dont 4 nouveaux. Yvon assistera Henri pour la saisie sur le site de la FFCT.
- 19 licences rando à ce jour dont 2 nouveaux.
- Horaire de départ : les départs à 08h30 pose problème (transport scolaire). Le bureau proposera une adaptation.
- Jean-Yves propose de modifier les circuits pour éviter la cote de Hédé le jeudi. A voir avec les intéressés qui se rendent à ce point de rendez-vous.
- Assemblée générale du CODEP du 16 décembre : Guy et Bernard y participeront.

Le secrétaire

Henri Guillard

Le Président

Gérard Le Gall